

Le 6 novembre 2020

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

sous couvert de Madame la Principale Adjointe du collège Paul Cézanne
sous couvert de Monsieur le DA-SEN de l'Académie de Versailles
sous couvert de Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles

Objet : mouvement de grève lié aux conditions sanitaires dans les établissements scolaires

M. le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,

C'est en des temps troublés et incertains que cette lettre vous parvient. La rentrée a eu lieu selon vos directives, qui se sont malheureusement traduites par une improvisation et une impréparation totales.

Tout d'abord nous avons subi le revirement de l'horaire de rentrée, un vendredi soir de vacances. Ce changement d'organisation a impliqué, malgré l'organisation et l'implication de notre direction, un hommage bâclé à notre collègue assassiné. Mais plus alarmant, nous n'avons pas de nouveau protocole.

C'est un fait, Monsieur le Ministre, ce que vous nous demandez n'est ni suffisant ni matériellement réalisable. Nous devrions ouvrir les fenêtres, quand dans certaines de nos salles elles sont condamnées. Nous devrions limiter le brassage des élèves sans toucher ni aux emplois du temps, ni aux capacités d'accueil. Cette équation est impossible à résoudre.

Or, dans le contexte d'une pandémie qui ne semble pas vouloir fléchir, ni se résorber, s'obstiner à continuer sans mesures réellement strictes implique de mettre en danger nos élèves, leur famille, mais aussi chacun des personnels dont vous avez la responsabilité.

Pourtant, des solutions existent. Vous le savez mieux que quiconque, puisque vous avez proposé dès le mois d'août des hypothèses de continuité pédagogique qui prévoyaient la seconde vague. Ces hypothèses ont influencé notre manière d'enseigner, nous les avons prises en compte dans notre préparation à cette année scolaire. Elles prévoyaient notamment la mise en place de demi-groupes et l'alternance hebdomadaire, en particulier pour les foyers épidémiques tel que notre département d'exercice. Nous avons proposé à notre direction, qui a fait remonter cette proposition aux autorités académiques, la mise en place de ce fonctionnement dès l'annonce du confinement national du vendredi 30 octobre. La réponse a été sans appel : tous les élèves doivent être accueillis

sur les horaires prévus, comme si de rien n'était.

Nous sommes stupéfaits du refus catégorique de notre hiérarchie, lequel va à l'encontre des propres documents du ministère mais aussi, et plus gravement, des recommandations du conseil scientifique publiées le 26 octobre dernier.

Face à cette situation, nous nous sentons démunis, abandonnés et méprisés. Vous avez eu des mots grandiloquents sur la qualité et l'importance de notre travail pendant la période du confinement de mars à mai. Votre gouvernement, par le biais de son Premier Ministre, se targue de nous « choyer ». Il est temps, Monsieur le Ministre, de passer de la communication aux actes. Comme vous, nous ne voulons en aucun cas la fermeture des établissements, et souhaitons limiter autant que faire se peut le décrochage de nos élèves et la propagation du virus.

Si vous campez sur vos positions actuelles, ni l'un, ni l'autre de ces objectifs ne sera atteint.

Nous avons de ce fait décidé d'un mouvement de grève. Il ne tient qu'à vous de permettre aux élèves de reprendre les cours dans la sérénité, le calme, et la sécurité. Ce n'est pas le cas actuellement, et de nombreux parents ont peur d'envoyer leurs enfants à l'école. Conscients que le protocole sanitaire actuellement en place n'est pas suffisant pour garantir la sécurité de leurs enfants, ils nous soutiennent dans notre action. Et c'est aussi pour ne pas laisser s'installer la peur et le sentiment d'abandon dans un quartier déjà lourdement secoué par le contexte extrêmement anxiogène des attentats et du plan Vigipirate que nous agissons.

Nous vous demandons de nous accorder, par le biais de Madame la Rectrice, le droit de travailler en demi-groupes alternés (mesure déjà acceptée dans d'autres établissements de notre académie) et renforcer nos effectifs actuellement mis à rude épreuve.

Il est urgent que vous entendiez notre voix et nos demandes qui vont dans le sens de la sécurité de tous et de l'apaisement général.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe du collège Paul Cézanne, Mantes la Jolie (78)